

FICHE DE PRISE DE DÉCISION

Fiche de prise de décision : POL-2016-016
Direction
Service de police
Objet : Autorisation de fermeture temporaire de la Rue des Groseilliers, secteur St-Etienne, entre le 2358 et le 2376 le 31 octobre 2016 dans le cadre de l'halloween
Date : 2016-08-29

ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

Le 1^{er} août, nous avons reçu une demande de madame Marie-Lyne Beauchamp pour obtenir l'autorisation de la fermeture temporaire (partielle) de la rue des Groseilliers, Lévis, entre les numéros civiques 2358 et 2376 pour y tenir le parcours de la Maison hantée.

L'activité est prévue le 31 octobre 2016 de 14 h à 23 h 55. Il s'agit d'un parcours hanté dans le garage et la cour de la Maison hantée de Saint-Étienne avec animation par plus de 30 bénévoles. Sur place : photographe, maquillage, hot-dogs, cafés et autres activités familiales. Environ 1 200 participants sont attendus pour l'occasion.

La requérante a été contactée afin de lui donner des consignes de sécurité complémentaires.

Malgré l'autorisation d'occuper la voie publique et d'en restreindre la circulation par la fermeture de rues, les organisateurs de l'événement de doivent pas y placer d'entraves limitant la circulation des véhicules d'urgence.

- En aucun temps la voie publique ne doit être obstruée par des objets ou des installations qui pourraient empêcher ou gêner la libre circulation des véhicules d'urgence.
- Il est à noter que pour cet événement, en cas d'urgence, les services de la Sécurité incendie ou du Service de police se réservent le droit d'interrompre partiellement ou complètement la tenue de ces activités.

ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)
ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION
FINANCEMENT (coûts/revenus/poste budgétaire/impacts budgétaires 2016-2017-2018)

Coûts/revenus	Impacts	2016	2017	2018
---------------	---------	------	------	------

Conformément au règlement RV-2007-07-02 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires Oui Non

Commentaires

- Financement déjà autorisé par :
- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : _____
 - Règlement d'emprunt spécifique RV-_____, Poste budgétaire : _____
 - Règlement « Omnibus » RV-_____, résolution CE-_____
 - Autre (spécifier) : _____, résolution CV-_____

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

Commentaires

Numéro du projet PTI : _____ Montants 2016 _____ 2017 _____ 2018 _____

Compensation : ou N/A

Projet subventionné : Oui Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : _____

Signature du responsable d'activité budgétaire  Date : 2016/08/30

ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)


PERSONNES CONSULTÉES

Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence
Conrad Gosselin Assistant directeur Direction du service de la sécurité incendie	29-08-2016 François Dubé, pour Conrad Gosselin	Vérification sécurité incendie
Pierre-Luc Olivier Contremaître des travaux en régie et contrôle de la qualité Direction des infrastructures Service des travaux publics	29-08-2016	Signalisation pour la fermeture

RECOMMANDATION (énoncé)

Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville d'autoriser la fermeture temporaire (partielle) de la rue des Groseilliers, Lévis, entre les numéros civiques 2358 et 2376 afin de permettre la tenue du Parcours de la Maison hantée le 31 octobre 2016 entre 14 h et 23 h 55.

Liste des pièces jointes :

Préparé par : <u>Michel Bernier</u>		Titre d'emploi : <u>Capitaine, planification personnelle</u>	
Recommandé par :			
<u>François Dubé</u> <u>Directeur adjoint</u>			
Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	
Commentaires :			
Signature de la Direction : <u></u>		Date : <u>16/08/16</u>	

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE
<hr/> <hr/> <hr/>

Signature de la
Direction générale : 

Date : 6/9/2016